

Avis proclamés par le CHS-CT départemental extraordinaire du vendredi 3 avril 2020

Avis N°1 : Le CHSCT 77 demande que, pour les personnels de l'EN, (volontaires ou réquisitionnés*) qui assument l'accueil des enfants des personnels soignants, le Rectorat s'assure qu'il y ait du matériel à disposition et en quantité suffisante (masques, gel hydroalcoolique, gants, savon, ...) et que le nettoyage et la désinfection des locaux soient réalisés au moins deux fois par jour par du personnel lui-même bénéficiant des mêmes moyens de protection. Une cellule spécifique doit être créée pour que les collègues puissent remonter les difficultés qu'ils rencontrent vis-à-vis du manque de matériel afin de que les discussions se fassent directement par l'IA auprès des services incriminés.

Avis N° 2 : Le CHSCT 77 demande que les personnels de l'EN (volontaires, ou réquisitionnés*) qui assument l'accueil des enfants des personnels soignants et qui mettent leur santé en danger, en particulier compte tenu des conditions actuelles dans lesquelles s'effectue cet accueil, puissent en cas de contamination, être déclarés en accident de service automatiquement et que cela soit reconnu en tant que maladie professionnelle.

* Pour l'instant, tous les personnels sont volontaires.

Avis 3 : Le CHSCT 77 demande de prévoir dès maintenant comment va se dérouler le retour en classe, qui ne pourra pas être un simple retour « à la normale ». Le CHSCT 77 demande d'être associé à toutes les étapes, comme l'assure M. Olivier Dussopt, ministre de la fonction publique.

Il faudra prendre en compte les équipes en reconstruction du fait de la maladie, ou de décès... Il serait souhaitable d'envisager une sorte de pré rentrée, pour que les personnels puissent d'abord se retrouver et construire collectivement la façon d'accueillir leurs élèves.

Avis 4 : Le CHSCT 77 demande que les consignes concernant la continuité pédagogique soient claires et coordonnées afin de ne pas accroître la charge mentale des enseignants (injonctions contradictoires, sentiment de culpabilité à bien assurer cette continuité...). L'autoformation faite dans l'urgence sur des supports non utilisés quotidiennement et le peu de ressources proposées a imposé aux enseignants de trouver d'autres solutions et de s'auto-former dans l'urgence. Le CHSCT 77 demande que les plateformes ENT des collèges soient calibrés pour permettre à tous une utilisation massive. Il demande aussi que l'ENT77, conjointement avec le département, soit ouvert aux écoles du département afin de ne pas démultiplier les plateformes utilisées.

Avis 5 : La charge de travail demandée aux directeurs est nettement en dessus de la charge habituelle. Les différentes liaisons à réaliser (entre enseignants et familles, entre administration et enseignants, entre enseignants pour lisser les pratiques) imposent une présence constante. Les injonctions contradictoires relayées auprès des collègues, le retour de ces derniers face à des injonctions qu'ils peuvent trouver anormales et en contradiction avec les mesures de confinement, mettent les directeurs.trices en difficulté vis-à-vis de leurs collègues. L'utilisation des envois papier par la poste va augmenter leur charge de travail et leur imposer chaque jour de se rendre sur leur lieu de travail, alors qu'ils ont aussi souvent en charge des enfants. Le CHSCT 77 demande donc en urgence de permettre à ces collègues de souffler, en limitant les doubles demandes, en limitant les injonctions qui ne proviennent pas directement du cabinet ministériel (et en attendant que celles-ci soient réelles).

Avis n°6 : Cette période n'a pas été une période de vacances. La charge de travail a même été particulièrement forte ! Notre administration doit en prendre toute l'ampleur et permettre à ses agents d'avoir un repos mérité. Les vacances et les ponts ne doivent pas être impactés par des mesures qui augmenteraient la durée de l'année scolaire.

Avis 7 : Le CHSCT 77 demande à être réuni régulièrement pour être tenu informé de la situation sanitaire autrement que par les médias.